

n'étaient coupables d'aucun délit aux yeux de la loi, et, le soir, elles ont recommencé leurs scandaleux ébats avec une nouvelle audace. C'est là, cependant, pour la ville de New-York, une souillure à laquelle les Natifs devraient tenir à honneur de porter remède. Mais nous avons peu de foi dans la puissance de leur puritanisme réformateur. Ils veulent extirper brutalement une plaie incurable ; mieux vaudrait l'empêcher de devenir contagieuse, et en dérober le hideux spectacle à la foule.

LE FAUX COMTE DE SAINTE-HELENE.

SUITE.

A ce discours, si plein de bon sens et de naturel, il n'y avait qu'une seule réponse à faire : accueillir une ouverture aussi franche et secourir son ancien compagnon dans la détresse. Mais cette destinée providentielle qui pousse toujours les grands scélérats vers l'heure de la justice et de l'expiation inspira Coignard. Il nia effrontément la vérité, traita avec dureté le misérable qui implorait sa pitié, et le fit jeter à la porte sans vouloir entendre de plus longues explications. Dès ce moment, il fut perdu. Darius, la rage dans le cœur, se rendit aussitôt au ministère, demanda à parler à M. le duc Decazes, alors ministre de l'intérieur, déclarant qu'il s'agissait d'une affaire de la dernière urgence, et il fut admis sans tarder dans le cabinet du ministre. Là, il expliqua toute la vérité, raconta l'histoire de Coignard, et offrit les preuves nécessaires à l'appui de sa déclaration. M. Decazes fut atterré de cette révélation ; il comprit tout de suite le scandale qu'elle allait exciter ; il sentit qu'il pourrait se débarrasser de cette affaire désagréable en la renvoyant à l'autorité militaire de laquelle elle ressortait, et il dit à Darius d'aller, de sa part, trouver le général Despinoy, qui commandait la division militaire, et de lui répéter tout au long ce qu'il venait de lui dire. Darius, content de ce commencement de vengeance, se rendit aussitôt auprès du général, et lui répéta scrupuleusement ce qu'il venait de déclarer au ministre et ce que celui-ci lui avait répondu. En entendant cette révélation, le général, qui était un vieux et vaillant soldat, un vrai type d'honneur et de probité, sentit le rouge lui monter au visage, et s'écria avec vivacité. Quelle preuve pouvez-vous me donner de cette horrible vérité ?

Mon général, répondit Darius, faites-moi garder ici ; ordonnez à Coignard de se rendre tout de suite auprès de vous, et confrontez-moi avec lui ; mais, avant, ayez la bonté de me faire donner à manger, car je n'ai rien pris aujourd'hui.

Le général se rendit à sa prière ; il le fit déposer provisoirement au violon, lui fit servir à manger, et envoya un cavalier d'ordonnance au lieutenant-colonel de la 72^e légion, avec injonction de se rendre, sans perdre une minute, et toute affaire cessante, au quartier-général de la première division. Coignard ne tarda pas à arriver en grande tenue et couvert de toutes ses décorations. En le voyant entrer, le général lui dit d'un ton mêlé d'ironie et d'indignation : Monsieur le comte de Pontis de Sainte-Hélène, vous n'abuserez pas plus longtemps le gouvernement et moi. Je sais que vous êtes Coignard, évadé des fers.

A cette véhémence apostrophe, le misérable parut ne pas se concerter.

—Je vous remercie, général, s'écria-t-il, de la qualification dont vous me gratifiez ; je vais retourner chez moi et vous apporter des pièces qui vous prouveront qui je suis.—Non, non, reprit le général, vous n'irez pas seul ; je vais vous faire accompagner par un officier et deux gendarmes. Mais auparavant je vais vous faire subir une petite épreuve.

En même temps il fit introduire Darius : en le voyant, Coignard ne put se rendre maître d'une certaine émotion, qui fut remarquée du général. Darius répéta toutes ses allégations, appuya plus fortement encore sur chacune d'elles, et Coignard lui répondit par les plus violentes invectives. Le général, pour en finir, appela un officier de son état-major et lui ordonna d'accompagner, avec deux gendarmes, le colonel à son domicile, rue Basse-Saint-Denis ; il enjoignit de ne pas le quitter, et lui déclara qu'il le rendait responsable de l'exécution de ses ordres. Ils partirent.

L'officier, par égard pour le grade dont Coignard était revêtu, enjoignit aux gendarmes de se tenir à distance. Pendant le trajet, Coignard, causant avec l'officier, se plaignit de la conduite infâme qu'on tenait vis-à-vis de lui, et déclara qu'il allait confondre la calomnie et les calomnieurs en montrant ses papiers. L'officier lui répondit qu'il en était persuadé.

On arriva rue Basse-Saint-Denis. Les deux gendarmes restèrent dans la cour ; Coignard monta avec l'officier ; en entrant, il ordonna à son domestique de servir une bouteille de vin d'Alicante. En voyant entrer ces trois personnes dans la maison Maria Rosa se trou-

bla. Coignard, pour la rassurer, lui conta ce qui venait de se passer, l'officier ajouta avec galanterie :

—Monsieur le comte se justifiera facilement, et confondra la calomnie.

Coignard reprit :

—J'en réponds.

Puis il versa à boire à l'officier, qui trouva le vin délicieux, et il lui demanda la permission de passer dans la chambre voisine pour chercher ses papiers, ajoutant qu'il ne serait qu'un instant, et, qu'en son absence, la comtesse sa femme lui tiendrait compagnie. L'officier y consentit. Alors il fit signe à son frère qui lui servait de domestique, et qui était revêtu d'une livrée complète ; ils sortirent ensemble. Aussitôt il s'empara de la veste, du pantalon et de la casquette de son frère, prit un plumeau à sa main, mit une serviette sous son bras, expliqua en quelques mots à son frère ce dont il s'agissait, descendit un escalier dérobé, traversa la cour au milieu des deux gendarmes, qui ne le reconnurent point, et alla se réfugier rue St-Maur, barrière des trois-Couronnes, chez un nommé L'excellent, qui avait été son camarade au bain, et qui le reçut à bras ouverts, après lui avoir fait raconter tout au long sa mésaventure.

Cependant l'officier était resté à causer avec la comtesse, tout en dégustant le vin d'Alicante, double circonstance qui l'empêchait de trouver le temps long ; et comme il avait servi en Espagne, la conversation se porta sur ce beau pays, sur ses monuments si poétiques, sur sa nature si pittoresque, sur ses femmes si aimables, et à ce souvenir son imagination s'échauffait de plus en plus. Enfin, après une heure de ces excursions lointaines, il pensa à revenir à Paris, où il avait laissé son prisonnier ; il fit observer à la comtesse que son mari était bien longtemps, et celle-ci lui ayant paru interdite, il se leva, frappa à la porte, l'ouvrit et parcourut l'appartement dans tous les sens, mais il ne rencontra que des domestiques qui semblaient éviter de le voir et de lui parler. Il en trouva cependant un plus effronté que les autres, et lui demanda où était son maître.

—Il y a plus d'une heure qu'il est parti, répondit le domestique ; en ce moment il est loin.

Cette réponse le pétrifia ; il sortit précipitamment, sans prendre congé de la comtesse, rejoignit ses deux gendarmes, retourna avec eux auprès du général, auquel il conta naïvement et d'un air désespéré ce qui venait de lui arriver. Le général le reprimanda de la manière la plus vive, et l'envoya avec les deux gendarmes à la prison de l'abbaye. Ils y restèrent huit jours.

Coignard, qui n'avait pas su profiter de la fortune pour faire oublier son passé et pour revenir à une vie et à des sentiments meilleurs, ne sut pas davantage profiter de sa liberté, il se jeta, tête baissée, dans les mains de la justice.

Deux jours après son évasion, il partit pour Toulouse avec L'excellent et deux Italiens nommé Saffieri et Carretti. Ils restèrent quinze jours absents et revinrent à Paris. Trois jours après leur arrivée, ils se présentèrent en fiacre à la caisse de Poissy : Coignard monta seul chez le caissier et lui demanda un billet sur Toulouse. En même temps qu'il versait sur la table deux mille francs en or, il se saisissait de la clef de la caisse ; le caissier effrayé de son air audacieux, lui demanda de quelle part il venait ; il répondit qu'il ne venait de la part de personne, et que si on ne voulait pas lui donner de billet il allait partir ; en même temps il ramassa son or et descendit précipitamment les escaliers. Le caissier se mit à crier au voleur ! au secours ; on arrive, on se saisit du fiacre ; Saffieri et Carretti, armés de pistolets, firent lâcher prise à ceux qui les retenaient. L'excellent seul fut arrêté. La police se transporta chez lui ; Coignard s'y trouvait ; il sauta par une fenêtre qui donnait sur la rue Ferdinand, et s'enfuit. On visita la maison de L'excellent, et on y trouva des poignards, des pistolets, des masques en cuivre fondu, de faux favoris, de fausses moustaches ; en un mot, l'équipement complet d'une bande d'assassins et de voleurs.

On attachades-lors la plus grande importance à l'arrestation de Coignard et des autres complices. Vidocq reçut les ordres les plus positifs pour agir en ce sens ; des agents furent postés dans la ruelle Ferdinand. Le soir, à onze heures, un de ces agents, nommé Fouché, se trouva nez à nez avec Coignard, qui rentrait : il le saisit au collet et l'arrêta au nom du roi ; Coignard répondit à cette sommation par un coup de pistolet qui traversa la main et l'épaule de Fouché. Ce dernier, quoiqu'il blessé, riposta par un coup de pistolet qui n'atteignit point Coignard ; mais les autres agents, attirés par les deux détonations, arrivèrent, et se saisirent de Coignard et Saffieri, qui étaient à vingt pas de là. Trois jours après, Carretti était également arrêté. La justice alors commença à instruire et à poursuivre.

A continuer.